

16 FCV-Moanda-Mounana

Franceville/Secteur santé

Le système d'informatique médicale expliqué aux praticiens



A Franceville...



... comme à Moanda,...

N.O.

Franceville/Gabon

UNE mission de la Société gabonaise d'informatique médicale (Sogim) conduite par son secrétaire général, Dr Ulrick Bisvigou, a séjourné dans la province du Haut-Ogooué du 20 au 22 juin dernier, pour y mener une campagne de promotion de la dite société.

Franceville, chef-lieu de la province, a accueilli en premier cette mission à l'Hôtel de ville. Les membres du bureau de la Sogim se sont ensuite rendus à Moanda, dans le même objectif de promouvoir cette jeune société savante créée en 2017. Financée par la Banque mondiale, la Sogim, qui intègre les acteurs de la santé, a été mise en place pour accompagner le projet Snis. Elle a pour mission d'appuyer les professionnels de la santé et chercheurs à adhérer, d'une part, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la pratique médicale. D'autre part, à moderniser le système de santé au Gabon à travers la mise en œuvre du numérique.



... les représentants de la Sogim ont édifié l'assistance sur l'importance de cette structure.

Aussi, les travaux organisés autour de quatre conférences, ont-ils enregistré la participation des scientifiques locaux (responsables de l'école doctorale régionale en infectiologie tropicale, ceux de l'université des sciences et techniques de Masuku, médecins et infirmiers, pour ne citer que ceux-là).

A cette occasion, la société ainsi que la faisabilité du projet ont été présentées aux participants. Notamment, le schéma directeur du projet stratégique du système d'information de santé, par Gaëtan Moukoubi Lipengue ; la société gabonaise d'informatique médicale, présentée par le Dr Ulrick

Bisvigou ; l'insertion de la formation en informatique médicale dans les établissements de formation sanitaire, faite par le Dr Euloge Ibinga ; et le projet de thèse télé-électro cardiogramme porté par le statisticien Aimé Patrice Koumamba. Selon ce dernier, « Notre système d'information sanitaire était fragmenté :

chaque secteur de santé, le privé, la santé publique ou la santé militaire avait ses données. Ce qui rendait impossible la compilation des données par le ministère de la Santé en vue de présenter une situation réelle de l'état de santé au niveau du Gabon. Il fallait que le ministère de la Santé prenne une décision pour amener

tout le monde à comprendre que tout ce qui est information sanitaire doit être mis à la disposition du ministère, pour l'aider à prendre un certain nombre de décisions, afin d'éviter d'être surpris par la présence de certaines maladies, contre lesquelles on aurait pu prendre des décisions un peu plutôt si on avait l'information. A l'avenir, tout ce qui sera information sanitaire devra être géré par le système de pilotage du ministère de la Santé, qui assure le leadership de l'information sanitaire ».

De l'avis des participants, « le projet est extrêmement important. C'est une plus-value, parce que la collecte de données sanitaires n'est pas organisée comme il le faut à l'heure actuelle. Mais l'arrivée de la Sogim va faire en sorte que les informations venues de tous les coins, des structures sanitaires de notre pays, puissent être collectées, analysées, interprétées de manière à ce que les structures de santé puissent les utiliser, à des fins de meilleurs soins de santé. Ça ne peut être que bénéfique pour le système de santé de notre pays », a estimé, par exemple, le Pr Jacques Lebib.

Mounana/Vote du projet de budget primitif 2018

Il s'équilibre en recettes et dépenses à 137 millions 780 342 francs

Guillaume LEYIGNI

Mounana/Gabon

EN application des dispositions de la loi 1/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation, le président du Conseil municipal de Mounana, Martin Bounoutou, a convoqué dernièrement les conseillers de cette institution, en vue de débattre et délibérer sur deux points : lecture et adoption du procès-verbal du dernier Conseil municipi-

pal du 5 juin 2017, présentation et adoption du projet de budget primitif 2018.

S'agissant du premier point, le président du conseil a présenté et rappelé aux conseillers que, malgré le solde déficitaire de la commune de Mounana, celui-ci est passé de 188 millions 22 356 francs au 31 décembre 2016 à 167 millions 767 503 francs au 31 décembre 2017.

Statuant sur le deuxième point inscrit à l'ordre du

jour, les conseillers municipaux ont été invités à voter les dotations en termes de recettes et de dépenses ordinaires et extraordinaires selon le principe de prudence, dès lors que les tutelles des ministères de l'Intérieur et du Budget et des Comptes publics, en séance préliminaire, avaient émis un avis favorable sur les données réelles des recettes ordinaires à recouvrer par les services de la mairie.

Le président du Conseil municipal a fait la présen-

tation du compte administratif de la commune de Mounana, exercice 2017, qui consiste à mettre en évidence, d'une part, les prévisions budgétaires qui ont été fixées au titre de cette année, notamment en termes de recettes ordinaires et extraordinaires. Et, d'autre part, les dépenses ordinaires et extraordinaires qui ont été effectuées au cours de la même période. Puis, de tirer et d'analyser les écarts qui en découlent.

Un compte administratif

qui a laissé apparaître un excédent budgétaire, celui-ci s'expliquant essentiellement par le fait que, par manque de secrétaire général à la mairie, la dotation prévue n'a pas été utilisée. Aussi, la dotation sur les indemnités de session du compte administratif n'a-t-elle pas été effectuée. Le projet du budget de la commune de Mounana s'équilibre donc en recettes et en dépenses à la somme de 137 millions 780 342 francs, en 2018, contre 137 millions

66 319 francs en 2016. L'assemblée a également abordé quelques sujets divers. A cette occasion, le conseiller Rodrigue Bokoko a suggéré à ses collègues, qui l'ont entérinée, la proposition d'organisation d'une opération d'abattage des chiens errants, pour prémunir les populations des risques de contamination de certaines maladies, à l'instar de la rage. Cette opération sera placée sous la supervision des forces de sécurité.